

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE

UNITE NATIONALE D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION

NIF : 408002002100046

Avis d'attribution provisoire

• L'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la Consultation N°09/2021/UNII relative à l'acquisition de produits parapharmaceutiques dentaires, matériels médical dentaires, produits parapharmaceutiques médical, effets d'habillement de protection, produits de désinfection et matériels médical qu'a l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres portant sur les **Lot N° 01** : Produits parapharmaceutiques Dentaires et **Lot N° 02** : Matériels Médical Dentaires, le contrat est attribué provisoirement au soumissionnaire **IMMS (Rouiba - Alger)** pour un montant total de : **796 948,38 DA/TTC**.

Fourniture	Soumissionnaire	NIF	Montant Total TTC/DA	OBS
<u>Lot N° 01</u> : Produits parapharmaceutiques Dentaires <u>Lot N° 02</u> : Matériels Médical Dentaires	IMMS (Rouiba Alger)	099816000449337	796 948,38	Offres moins disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de l'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication du présent avis sur le site internet de l'unité : www.unii-dz.org.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de l'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à l'effet de prendre connaissance des résultats du dossier de consultation.

Commandant d'unité

